

Fiche de poste de Directeur Adjoint**Adjoint(e) au Directeur des Ressources Humaines et de la Formation*****Chargé(e) des organisations et de la performance RH*****Centre hospitalier (ou direction commune) :**

Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier

Adresse :

191, avenue du Doyen Gaston Giraud 34295 MONTPELLIER CEDEX 5

Accès par :

Voie de mutation au poste de Directeur Adjoint.

Personnes à contacter :

Thomas LE LUDEC, Directeur Général

Virginie VALENTIN, Directrice des Ressources Humaines et de la Formation

PRESENTATION GENERALE**Présentation générale de l'établissement :**

Situé parmi les tous premiers, le CHU de Montpellier est adossé à la plus ancienne faculté de Médecine du monde occidental, elle-même toujours aux plus hauts niveaux d'enseignement et de recherche. Il a derrière lui une tradition médicale et hospitalière multi séculaire. Aujourd'hui, il développe son offre de soins autour de 12 pôles hospitalo-universitaires d'excellence, dans les domaines de l'innovation technologique, de la recherche clinique et translationnelle, et de l'enseignement.

Classé parmi les 5 premiers CHU français, il offre en permanence des soins de proximité à tous et dispose de nombreuses structures capables de traiter des pathologies rares ou difficiles. Son plateau technique est un axe fort, qui permet à chaque patient d'accéder aux activités et techniques de diagnostic les plus perfectionnées. La recherche clinique a été classée par le ministère de la Santé dans le groupe « des forts chercheurs », au 7ème rang du classement national SIGAPS. Le CHU travaille également en étroite collaboration et identité d'action avec ses facultés de médecine, de pharmacie et d'odontologie. La formation initiale du personnel soignant est assurée par 9 écoles et instituts de formation. Il emploie environ 11 000 professionnels dont près de 1 900 médecins et participe activement à la formation des étudiants en médecine, pharmacie et en odontologie et des étudiants paramédicaux.

Présentation des services : nombre de lits, effectifs, budget ...**Le CHU de Montpellier en quelques chiffres**

- Un budget de près d'un milliard d'euros
- 10 842 professionnels de santé au service des patients, dont près de 2 000 personnels médicaux
- 6 sites hospitaliers : 1 995 lits et 594 places
- 197 greffes
- 3 725 naissances
- 5 009 publications en recherche
- 9 écoles et instituts de formation formant 978 élèves par an.

http://www.chumontpellier.fr/fileadmin/user_upload/Communication/Institution/ChiffresCles2017.pdf

Le CHU est situé sur deux sites principaux comprenant 8 établissements et 2 établissements pour les volets administratif et logistique. Il est établissement siège du GHT Est-Hérault Sud-Aveyron, qui comprend 9 hôpitaux partenaires : les hôpitaux du Bassin de Thau, le CH de Millau, le CH de Saint-Affrique, le CH de Lunel, le CH de Lodève, le CH de Clermont-L'Hérault, le CH de Lamalou-les-Bains, l'hôpital local de Fenaille et l'EHPAD public de Millau.

Présentation de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation :

La Direction des Ressources Humaines et de la Formation est l'une des 10 directions fonctionnelles du CHU de Montpellier, exerçant en lien étroit avec la Coordination Générale des Soins.

Son action s'inscrit dans le cadre des projets et des objectifs fixés par la direction générale, particulièrement le projet d'établissement défini pour la période 2018/2022.

Elle est placée sous la responsabilité d'une directrice, assistée de deux directeurs adjoints (l'une chargée de la gestion des ressources et des carrières, l'autre chargé des organisations et de la performance RH) ainsi que d'un coordonnateur des écoles et de la formation. Elle comprend une trentaine de cadres supérieurs et de proximité, une soixantaine de gestionnaires, une cinquantaine de cadres formateurs et une centaine de personnels à la crèche (crèche collective et assistantes maternelles).

La direction des ressources humaines, à laquelle sont rattachés les 9 instituts et écoles de formation paramédicale et la crèche, est constituée de 7 grands secteurs fonctionnels animés par six attachés d'administration hospitalière et un ingénieur :

- **Le secteur de la gestion individuelle des ressources humaines** : gestion des carrières, du recrutement et de la mobilité, des CAP, de la paie, des retraites ; suivi des effectifs des directions fonctionnelles et/ou affectées hors pôles (1 attachée d'administration, 6 adjoints des cadres hospitaliers).
- **Le secteur de formation et du développement des compétences** : formation continue, concours et examens (1 attachée d'administration, 2 conseillères en formation).
- **Le secteur de la discipline et de la veille juridique RH.**
- **Le secteur chargé des parcours et accompagnements professionnels, des relations sociales et des instances, du projet social, de la gestion des risques professionnels et de l'animation de la démarche de QVT du CHU**, de la crèche (1 attachée d'administration, 2 adjoints des cadres, 1 TSH, 1 cadre puéricultrice, 1 cadre socio-éducatif assurant la mission de conseiller RPS).
- **Le secteur du pilotage RH** : contrôle de gestion sociale et RH, comptabilité et budget, cellule GTT, DRH de site référentes de proximité auprès des pôles hospitalo-universitaires (1 attachée d'administration, 1 TSH, 7 adjoints des cadres).

- **Le secteur du système d'information RH** (1 ingénieur, 1 TSH). Ce secteur assure actuellement le pilotage du projet « TEMPO » visant le renouvellement d'ici fin 2018 du logiciel de gestion du temps de travail des personnels non médicaux.
- **Le secteur des écoles et de la formation** comprenant les 9 Instituts de Formation paramédicale du CHU (1 attachée d'administration, 2 adjoints des cadres, 5 directeurs d'écoles).

IDENTIFICATION DU POSTE

Fonctions (profil proposé) :

Sous l'autorité du Directeur Général du CHU de Montpellier et la responsabilité du DRHF, l'adjoint(e) au directeur des ressources humaines et de la formation chargé des organisations et de la performance RH a la responsabilité directe, sous la supervision de la DRH, des secteurs Pilotage RH et Système d'information RH. Il/elle participe également à la conduite de la politique « ressources humaines » de l'établissement, dans le cadre du projet d'établissement et notamment de son volet social. Il/elle contribue à proposer des orientations stratégiques en matière de ressources humaines, particulièrement en vue de la maîtrise des effectifs et de la masse salariale. Il/elle anime, avec la DRH et de la DRH adjointe, l'équipe d'encadrement de la direction.

Sous la supervision de la DRH, il/elle se voit confier la responsabilité directe de certains projets de la direction, en particulier celui relatif au changement du logiciel de gestion du temps de travail des personnels non médicaux.

Il/elle participe au réseau des DRH du Languedoc-Roussillon pour y représenter le CHU.

Position dans la structure

➤ **Liaisons hiérarchiques**

L'adjoint(e) au Directeur des Ressources Humaines et de la Formation exerce sous l'autorité du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint du CHU de Montpellier.

Il est placé sous la responsabilité de la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation, qui contribue à la fixation de ses objectifs et à son évaluation.

Par délégation du Directeur Général, il participe au déploiement de la politique de ressources humaines du CHU. Il exerce une responsabilité hiérarchique sur l'ensemble des agents hospitaliers.

Avec la DRH et la DRH adjointe, il exerce une responsabilité hiérarchique sur l'ensemble des agents de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation.

➤ **Liaisons fonctionnelles**

Pour mener à bien sa mission et permettre la réalisation des objectifs de la politique de ressources humaines du CHU, notamment en matière de dynamisation de la ressource humaine non médicale, l'adjoint(e) au Directeur des Ressources Humaines et de la Formation entretient des liaisons fonctionnelles avec :

- La Coordination Générale des Soins ;
- Les directions fonctionnelles ;
- Les trinômes des pôles hospitalo-universitaires ;
- L'encadrement médical, soignant, administratif, technique et logistique ;

➤ Les partenaires sociaux représentant les personnels.

Missions générales, permanentes et spécifiques :

L'adjoint(e) au Directeur des Ressources Humaines et de la Formation chargé(e) des organisations et de la performance RH dispose d'un portefeuille de missions spécifiques, sous la responsabilité du Directeur des Ressources Humaines et de la Formation :

- Il/elle coordonne et met en œuvre les démarches de pilotage et de contrôle de gestion en ressources humaines en vue d'assurer la maîtrise des effectifs et de la masse salariale du personnel non médical.
- Il/elle assure l'analyse et le suivi des projets de réorganisation ou de développement des pôles, en vue de préparer les arbitrages de la direction générale en matière d'effectifs. A ce titre, est chargé du suivi de la contractualisation et de la délégation de gestion aux pôles hospitalo-universitaires concernant les enveloppes de titre 1.
- Il/elle pilote les évolutions et le développement du système d'information RH pour l'adapter aux besoins de la direction et aux attentes en termes d'usages des agents.

De manière plus globale, il/elle participe, avec le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation et sous sa responsabilité, au pilotage des ressources humaines de l'établissement. A ce titre :

- Il/elle exerce les délégations de signature de tous les actes, notes, correspondances concernant la gestion des ressources humaines ;
- Il/elle continue à la maîtrise et à la dynamisation des ressources humaines de l'établissement, en mobilisant tous les moyens d'actions disponibles ;
- Il/elle participe, en concertation avec les partenaires sociaux, à la conduite et à la mise en œuvre des actions du projet social relevant de son domaine de mission ;
- Il/elle veille au climat social, participe au dialogue social et participe à des réunions de dialogue, de concertation et de négociation avec les partenaires sociaux, notamment dans le cadre d'une politique active d'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie au travail.

Dans ce cadre, l'adjoint(e) au Directeur des Ressources Humaines et de la Formation peut être missionné(e) pour piloter, au titre de la direction, des projets de toute nature impliquant les ressources humaines non médicales de l'établissement. Il/elle est placé(e) en responsabilité et à ce titre, conduit les discussions et négociations nécessaires avec toutes les parties prenantes.

Enfin, il/elle supplée le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation en cas d'absence, sur l'ensemble du périmètre de la direction.

LE CANDIDAT

Parcours professionnel :

Ce poste est destiné à un directeur d'hôpital pouvant justifier d'une expérience de plusieurs années.

Il aura, dans l'idéal, déjà exercé des fonctions de direction en charge des ressources humaines, dans un Centre Hospitalier Régional Universitaire ou dans un Centre Hospitalier important.

Connaissances particulières requises :

- Connaissance du statut de la Fonction Publique Hospitalière et du Code du Travail
- Connaissance et pratique de terrain des techniques de conduite de changement et de gestion de projets
- Connaissance et pratique du suivi budgétaire et du pilotage de la masse salariale
- Connaissance et maîtrise des organisations hospitalières publiques et privées
- Connaissance et intelligence du fonctionnement des instances
- Compréhension et maîtrise du système de santé et culture de santé publique

Qualités professionnelles requises / prévues :

- Sens du dialogue, particulièrement du dialogue social,
- Capacité d'arbitrage et de prise de décision,
- Rigueur et discrétion professionnelles,
- Loyauté et honnêteté intellectuelle ; sens du reporting hiérarchique,
- Savoir-faire relationnel et esprit d'équipe,
- Capacité de synthèse et sens de la communication,
- Créativité, réactivité et agilité professionnelles
- Ténacité dans le suivi, le respect des délais et des engagements

AUTRES**Contraintes et avantages liés au poste :**

Ce poste nécessite une capacité de travail importante, une grande disponibilité personnelle et intellectuelle, ainsi qu'une implication professionnelle sans faille, au regard des missions confiées et du caractère sensible du domaine. La présidence des jurys de concours et des commissions d'équivalence de diplôme organisées par l'établissement, ainsi que l'exercice de mandat de représentation du CHU dans les instances régionales impliquées dans le domaine RH font partie des contraintes du poste.

Il présente un grand intérêt par l'exercice professionnel qu'il permet, au sein d'un CHU de tout premier plan aux niveaux national et international dans sa triple mission de soins, d'enseignement et de recherche.

Un logement de fonction à proximité de l'établissement ou une indemnité de logement par nécessité absolue de service sera proposé en contrepartie des gardes administratives à assurer de manière régulière.

La métropole de Montpellier et ses alentours disposent de nombreux atouts en matière culturelle, artistique, touristique et universitaire.